



## **Le Conseil de Paris se réunira lundi prochain dans la sobriété**

**Le Conseil de Paris, dont la séance prévue cette semaine a été remplacée par une matinée d'hommage aux victimes des attentats, reprendra ses travaux le lundi 23 novembre. Il se concentrera sur les délibérations courantes. Les débats politiques seront eux reportés à la séance de décembre.**

A la suite des attentats qui ont touché la capitale en fin de semaine dernière, Anne Hidalgo a décidé de remplacer la séance du Conseil de Paris qui était prévue cette semaine par une matinée d'hommages et de recueils.

Lundi, les groupes politiques ont ainsi pu réaffirmer, par une série d'interventions dans l'hémicycle, leur unité face à cette terrible tragédie. Ils se sont recueillis en faveur des victimes et de leurs proches, ont salué le travail des forces de l'ordre et des secours, et ont adressé aux Parisiens un appel au rassemblement et à la solidarité.

Afin d'assurer la continuité du service public et la poursuite de l'activité municipale, beaucoup de délibérations nécessitent néanmoins d'être étudiées par les élus avant la fin du mois de novembre. A ce titre, Mao Peninou, adjoint à la Maire en charge du Conseil de Paris, a réuni cet après-midi les présidents des groupes politiques pour décider collégalement de la date et du format les plus adaptés pour le prochain Conseil de Paris.

« A l'issue de cet échange, les groupes politiques et l'Exécutif parisien sont convenus à l'unanimité de tenir une séance le lundi 23 novembre, dans la sobriété », annonce l'adjoint à la Maire. « Elle traitera de l'essentiel des délibérations prévues, tout en reportant à décembre les sujets qui font l'objet d'un débat politique, notamment la piétonisation des berges de la Seine rive droite », détaille-t-il. Les vœux non rattachés à des délibérations seront également ajournés.

Ce Conseil de Paris traitera aussi des conséquences des attentats qui ont meurtri Paris : « Nous avons décidé d'organiser un échange dédié à la situation post-attentats et l'Exécutif proposera aux groupes politiques de déposer un vœu collectif en faveur de mesures supplémentaires de la Ville au bénéfice des victimes, de leurs familles et des gérants des commerces touchés par les fusillades », conclut Mao Peninou.